

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-1463/SG/CD rendue exécutoire par arrêté n° 70-1463/SG/CD du 2 décembre 1970.

n° 70-1463/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
2 décembre 1970

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1970

Date du numéro
10 décembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 141/7e L du 19 novembre 1970 de la Commission permanente de la Chambre des Députés portant octroi de laval du Territoire à un emprunt de 140 millions de francs de Djibouti contracté par «Electricité de Djibouti» auprès de la Caisse centrale de Coopération économique.